Soucieux de promouvoir les usages de la e-santé auprès de ses assurés et de favoriser leur bien-être, Groupe Pasteur Mutualité a décidé d'inclure un forfait de prise en charge d'objets connectés e-santé dans sa nouvelle gamme de complémentaires santé.

Un dispositif de prévention e-santé innovant

Groupe Pasteur Mutualité est le premier assureur à inclure dans sa gamme santé la prise en charge totale ou partielle d'objets connectés. Par cette mesure, le Groupe mutualiste d'assurances des professionnels de santé souhaite inciter ses adhérents à utiliser des objets connectés comme dispositif de prévention.

Trois grandes familles d'objets connectés e-santé sont concernées par cette prise en charge :

· activités physiques connectées (nombre de pas, vitesse, distance parcourue, cal
ories
...)
,

· suivi physiologique connecté (tensiomètre, balance, fréquence cardiaque, glycomètre, suivi de grossesse...),

· observance connectée (pilulier, information et rappel des prises de médicaments ...) .

Les adhérents seront ainsi incités à adopter des comportements sains et actifs ainsi qu'une meilleure observance des pathologies dont ils pourraient être atteints. Soucieux de la vie privée de ses adhérents et afin de respecter la confidentialité des données de santé, Groupe Pasteur Mutualité n'aura accès à aucune donnée liée à l'utilisation de ces objets connectés.

Jusqu'à 150 euros de prise en charge par contrat

Le forfait de prise en charge est accessible à 7 contrats de la nouvelle gamme santé de Groupe Pasteur Mutualité. En fonction des formules souscrites, le financement de l'objet connecté e-santé s'établit à 75 ou 150 euros.

Les demandes de prise en charge peuvent être faites par tout adhérent, sans condition d'accès spécifique, ni délai de carence. Elles sont limitées à une par contrat pour une durée de deux ans.

Une stratégie d'innovation au service des adhérents

En encourageant l'équipement de ses adhérents en objets de santé connectés, Groupe Pasteur Mutualité confirme son engagement e-santé dans le monde de l'Assurance. Cette nouvelle offre fait suite au lancement de l'application mobile "GPM e-santé" et du compte Twitter @gpm_fr dédié aux innovations en santé. Elle répond à une volonté d'offrir à ses adhérents une gamme de solutions et de services facilitateurs à la pointe de l'innovation.

Groupe Pasteur Mutualité en quelques mots.

Groupe mutualiste d'assurances de premier plan, Groupe Pasteur Mutualité propose une gamme de couvertures complètes et performantes en santé, prévoyance, responsabilité civile professionnelle, multirisque du cabinet, assurance vie, gestion de patrimoine, garantie autonomie, assurance de prêt, habitation, automobile et accidents de la vie. Administré depuis plus de 150 ans par des professionnels de santé, Groupe Pasteur Mutualité s'engage aux côtés de ses adhérents, dès le début de leurs études, pour leur apporter des solutions en parfaite adéquation avec leurs vies professionnelle et privée. Le Groupe inscrit la solidarité et l'entraide au cœur de son projet de développement. Avec près de 130 000 adhérents, Groupe Pasteur Mutualité est l'interlocuteur privilégié des professionnels de santé. Pour en savoir plus sur Groupe Pasteur Mutualité : www.gpm.fr.